

Activité 20 Versement de subventions

Finalités	
Finalité 1	Suivi des subventions versées aux territoires / aux entreprises / aux associations
Finalité 2	Contacteur les porteurs de projets
Finalité 3	Permettre le suivi des subventions par collectivité
Bases de licéité	
RGPD	Oui Article 6 1 (e)
Titre III LIL (police-justice)	Non
Titre IV LIL (renseignement, sûreté de l'Etat)	Non
Fondements juridiques	
	Décret n°2004-374 du 29 avril 2004, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements
Catégories de personnes concernées	
	Responsables ou contacts au sein des structures demandeuses
Catégories de données traitées	
	Données d'identification, coordonnées postales et téléphoniques
	Montant de la subvention
	RIB du porteur de projet
Catégories de destinataires	
	Service en charge des traitements
	Direction en charge des finances (pour le versement)
	Collectivités territoriales du département

Existence de transferts de données hors UE	
	Non
Durée de conservation prévue	
	6 ans
Mesures de sécurité	
	Les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément à la Politique Générale de Sécurité Numérique du MI.
Date de dernière mise à jour	18/12/24